

Budget de fonctionnement

Exercice financier 2017

Présenté à la séance extraordinaire du 3 octobre 2016

Orientations générales

- Poursuite de la stratégie de mise en œuvre de la réforme du financement des arrondissements et mise à jour des paramètres pour la 3e année
- Indexation des transferts centraux de 1%
- Hausse des charges fiscales limitée à un maximum de 2%

Orientations générales (suite)

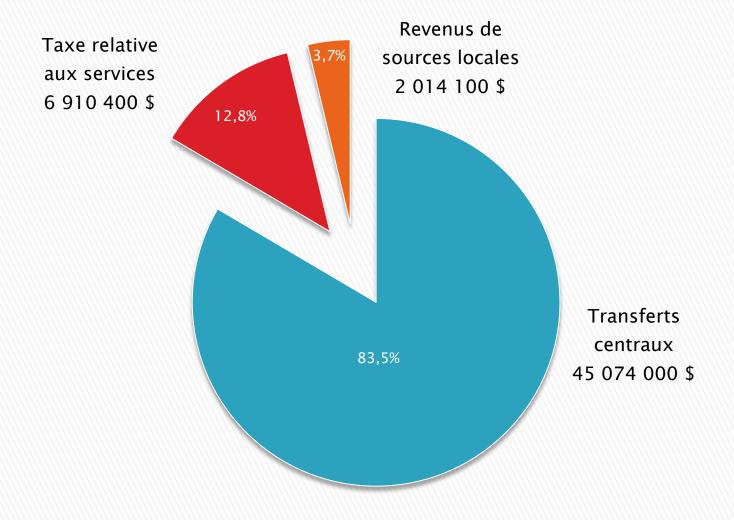
- Poursuite de l'application du Plan quinquennal de main-d'œuvre (PQMO)
- Intégration des impacts anticipés des négociations relatives à la réduction de la rémunération (régimes de retraite et assurances collectives)
- Regroupement à la Ville centre des budgets relatifs aux contrats de déneigement, aux dépenses d'entretien du matériel roulant et celles relatives aux télécommunications

Faits saillants

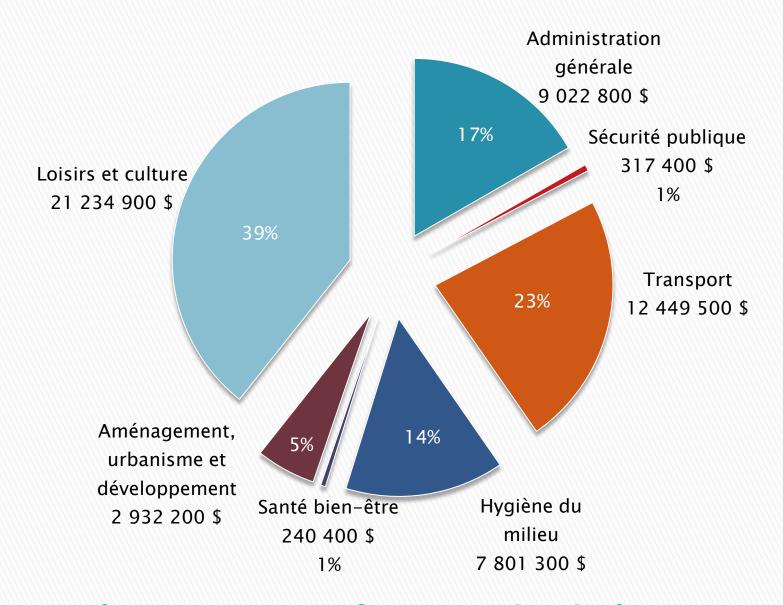
- Présentation d'un budget équilibré totalisant 53 998 500 \$
 - Respect des orientations générales établies par la Ville centre
 - Respect des obligations contractuelles
 - Révision des façons de faire afin d'assurer la prestation de services au moindre coût
 - Saine gestion des ressources humaines, financières et matérielles
- Investissement dans l'amélioration de services
 - Implantation d'une patinoire réfrigérée avec la Fondation Bleu Blanc Bouge
 - Investissement dans le développement du Pôle culturel et communautaire dans le secteur ouest de l'arrondissement
 - Mise en opération du nouveau pavillon d'accueil sur le Parcours Gouin
 - Bonification du soutien aux initiatives de développement économique

Faits saillants (suite)

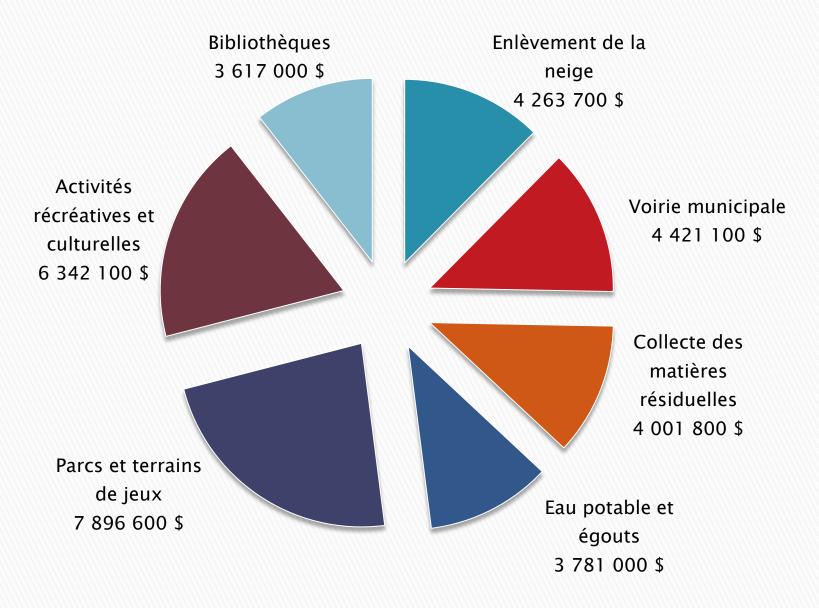
- Impact budgétaire de la centralisation des activités relatives aux contrats de déneigement, aux dépenses d'entretien du matériel roulant et celles relatives aux télécommunications : 10 823 500 \$
- Après redressement du budget 2016, le budget de l'arrondissement augmente de 1,2%
- Réduction de la masse salariale de 4,7% par rapport à 2016
- Réduction des effectifs de 11,6 a/p



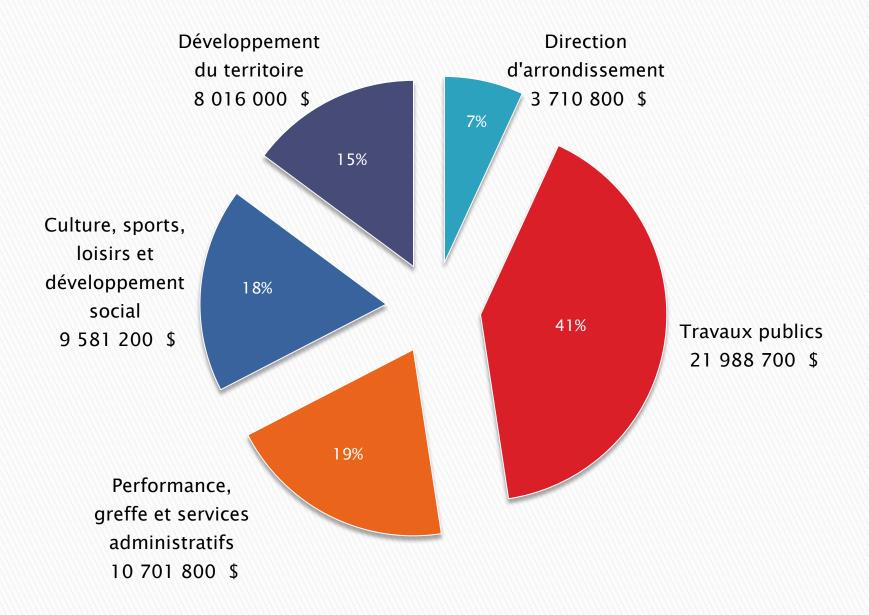
Répartition par source de financement



Répartition par fonction budgétaire



Budget des principales activités



Répartition par direction

Comparatif - Budget 2016 redressé - 2017

Objet comptable	20)16 redressé	2017	Écart %	Écart \$
	<u></u>	\$	\$		
Rémunération et avantages accessoires		35 862 600	34 160 300	-4,7%	-1 702 300
Location, entretien et réparation		5 338 900	6 136 300	14,9%	797 400
Biens durables et non durables		5 098 200	5 394 800	5,8%	296 600
Services professionnels et techniques		2 376 300	3 443 500	44,9%	1 067 200
Charges inter-unités		2 441 800	2 512 300	2,9%	70 500
Contributions organismes		1 718 100	1 776 100	3,4%	58 000
Transport et communication		446 200	474 200	6,3%	28 000
Dépenses contingentes		101 000	101 000	0,0%	0
	Total	53 383 100	53 998 500	1,2%	615 400

Dépenses par principaux objets comptables

Annexes

Cadre juridique

- Le conseil d'arrondissement dresse et transmet au comité exécutif, dans le délai fixé par ce dernier, un budget d'arrondissement prévoyant des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent.
- Tout excédent des revenus sur les dépenses prévues au budget d'arrondissement est à l'usage exclusif du conseil d'arrondissement.
- Le conseil d'arrondissement doit dresser un budget supplémentaire pour combler tout déficit anticipé et le soumettre au conseil de Ville pour adoption.
- Le budget est adopté en séance, précédée d'un avis public d'au moins huit jours.
- Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, portent exclusivement sur ce budget.

Réforme du financement des arrondissements

- La réforme du financement des arrondissements (RFA) a été mise en place en 2015.
- La réforme vise le développement d'un meilleur modèle de financement entre les arrondissements, la révision de la gouvernance et l'établissement de paramètres et de normes par activité.
- Impacts de la réforme au budget 2015
 - Budget additionnel de 2 378 500 \$ réparti sur 5 ans à raison de 475 700 \$ par année
 - Centralisation de la gestion des sites de disposition de la neige
 - Centralisation des revenus provenant des permis de construction et de modification de bâtiments

Réforme du financement des arrondissements (suite)

- Impacts de la réforme au budget 2016
 - Indexation des transferts de 1%
 - Centralisation des services techniques reliés aux matières résiduelles
- Impacts de la réforme au budget 2017
 - Indexation des transferts de 1%
 - Centralisation des activités relatives à la gestion des contrats de déneigement, du matériel roulant et des dépenses de télécommunications

Plan quinquennal de main-d'œuvre (PQMO)

- Programme mis en place en 2014 par l'administration municipale, ayant pour objectif de diminuer le poids relatif de la rémunération globale par rapport à l'ensemble des dépenses de la Ville.
- L'orientation principale du PQMO est d'abolir la moitié des postes devenus vacants suite à un départ définitif de la Ville (retraite, démission).
 - En 2015, 11 postes abolis
 - En 2016, 6 postes abolis
 - En 2017, 5 postes abolis

Merci de votre attention.